

Pays de Laon

Communauté d'Agglomération

Un soutien concret pour moderniser, sécuriser et valoriser votre activité

AIDE À L'INVESTISSEMENT DES ARTISANS

Bénéficiaires

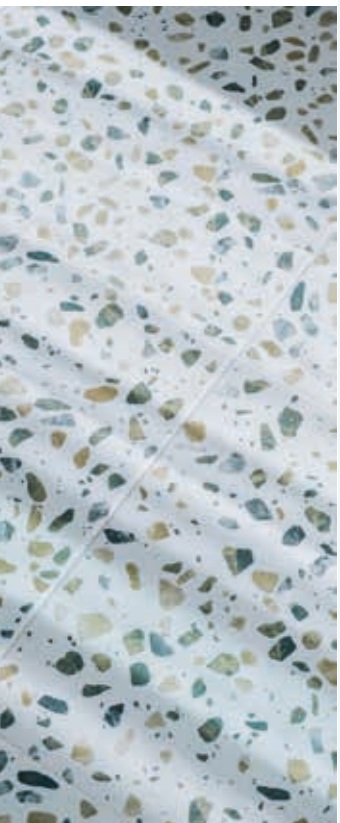
UNE DYNAMIQUE TERRITOIRE POSITIF

Dans le cadre de sa stratégie Territoire Positif, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon accompagne les artisans dans leurs projets d'investissement. Cette aide initiée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon depuis 2012, contribue à la conservation du savoir-faire et des emplois locaux sur le Laonnois.

→ LES ARTISANS RÉPONDANT AUX CRITÈRES SUIVANTS :

- Immatriculés au Répertoire des Métiers
- Siège social et établissement domiciliés sur le territoire de la CAPL depuis plus de 12 mois (sauf reprise de fonds artisanal)
- Employant moins de 10 salariés
- À jour de leurs obligations fiscales et sociales
- Chiffre d'affaires annuel <= 1 million €

Investissements éligibles



- Modernisation de l'outil de production
- Achat d'un véhicule neuf 3 places - sans crédit bail
- Investissement en bien d'équipements productifs neufs
- Accessibilité pour les personnes en situation de handicap
- Informatique et bureautique
- Travaux de sécurisation : alarme, rideaux métalliques, vidéosurveillance…

QUEL MONTANT D'AIDE ?

25 %

de subvention sur les dépenses éligibles

De **4000 €**
à **30 000 €**
pour les travaux ou dépenses éligibles.

Subvention plafonnée à 7 500 €



Démarche à suivre

1. **Contact auprès du service Développement Économique de la CAPL**
2. **Montage de votre dossier**
3. **Accusé de réception du dossier complet par le service Développement Économique (les investissements peuvent êtres engagés)**
4. **Instruction par la CAPL**
5. **Présentation en Commission puis au Bureau communautaire du Pays de Laon et délibération**
6. **Signature de la convention et versement de l'aide sur présentation de justificatifs de dépenses (factures)**

PIÈCES À FOURNIR

- Extrait **Kbis** - 3 mois
- **Devis** détaillé(s) - 3 mois
- **Accord de financement bancaire** précisant le montant du prêt, le taux, la durée et le montant des mensualités; selon conditions (type de projet)
- **Bilans comptables** des 3 dernières années
- Bordereaux de **situation fiscale et sociale**
- **Photos** des lieux (avant travaux)
- **RIB**

CONTACT

Communauté d'Agglomération du Pays de Laon

Service Développement Economique

60 rue de Chambry – 02000 AULNOIS-SOUS-LAON
Tél : 03 23 22 31 20 – dev-eco@ca-paysdelaon.fr

www.ca-paysdelaon.fr | www.territoirepositif.fr



PAYS DE LAON
Communauté d'Agglomération